

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Séance du mercredi 29 avril 2026

Nombre de membre en exercice : 13

Nombre de votants : 12

Nombre de présents : 12

Convocations : 22 avril 2026

Présents :

- M. Alexis RAGACHE, Président
- Mme Adeline POLLET
- Mme Cécile FRERET
- M. Marc AVENEL
- Mme Pascale PETIT
- Mme Julie GODICHAUD
- M. Serge LIARET
- M. Emmanuel MARIE
- Mme Mélanie BUIGNET
- M. Fabien SELLIER
- Mme Geneviève QUESMEL
- Mme Christine SOLMON

Absents excusés : M. Stéphane BORD

Objet : Compte administratif Résidences Autonomies 2025

Vu le compte administratif 2025 du budget annexe Résidences autonomies,

Considérant que le compte administratif 2025 des résidences autonomies fait apparaître les résultats suivants :

SECTION D'EXPLOITATION	
Total recettes	1 907 791,54 €
Total dépenses	1 939 397,00 €
Résultat des opérations de l'exercice	-31 605,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total recettes	119 545,73 €
Total dépenses	25 125,85 €
Solde des opérations de l'exercice :	94 419,88 €

RESULTAT DE L'EXERCICE	62 814,42 €
-------------------------------	--------------------

Résultat de clôture de la section d'exploitation	
Résultat des opérations de l'exercice	-31 605,46 €
Reprise des résultats des exercices antérieurs :	47 016,19 €
<i>Total à affecter</i>	15 410,73 €

Résultat de clôture de la section d'investissement	
Résultat des opérations de l'exercice	94 419,88 €
Solde excédentaire d'investissement antérieur reporté en N :	-6 825,95 €
<i>Total à reporter</i>	87 593,93 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	103 004,66 €
--	---------------------

Considérant que les totaux des mandats et titres émis ainsi que les annulations sont identiques aux mouvements constatés dans le compte de gestion du budget annexe du Centre communal d'action sociale et qu'aucune erreur ni écart n'a été constaté.

Après avoir entendu le rapport de présentation, il vous est demandé :

- de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de du compte de gestion,
- de constater le résultat cumulé excédentaire de la section d'investissement du compte administratif 2025 du service des résidences autonomies pour un montant de 86 782,61 €, qui sera intégralement reporté en recette au budget 2025 sur la ligne budgétaire 001 « excédent cumulé d'investissement reporté » ;

- d'approuver le résultat cumulé excédentaire de la section d'exploitation du compte administratif 2025 du service résidence autonomie pour un montant de 15 410,73€.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.




Alexis RAGACHE

Par délégation
La Vice-Présidente
Adeline POLLET

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

Ministère de l'Intérieur
Direction des Services
Département de la Seine-Saint-Denis
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
100 rue de la République
93011 Paris Cedex 19
Téléphone : 01 41 20 00 00
Site Internet : www.seine-saint-denis.gouv.fr